

Depot de plainte pour violence conjugale

Par tatou93, le 06/08/2013 à 14:50

bonjour, jai deposer un plainte contre mon conjoint en 2012 ,je lé retirer par la suite donc l'affaire cété arété la sans oublier les mains courantes que jai faites aussi avant !! .. les violences continuer et donc j'ai porter plainte a nouveau en 2013 toujours pour violence ,, fraper , aracher des toufs de cheveux , des insultes... et donc la il a passer 72 heures en garde a vu ,, sachant que jai 6 jours d' ITT .. et donc il passera devant le procureur bien tot .. par la suite jai regreter d'avoir porter plainte car malgré tous sa je sais qu'il m'aime et je l'aime aussi,, c'est un homme gentille, avec beaucoup d'infection .. son defaux quand il s'enerve il ce controle pas et moi c tous ce que je lui reproche .. voila l'histoire,, et je suis entrain de faire l'impossible pour lui eviter surtout la prison mais le probleme c'est que la decision finale elle est entre les mains de procureur.. aider moi s'il vous plais

Par **sheryne77**, le **07/08/2013** à **19:33**

bonjour

personne n a de jugement à porter sur votre decision

mais je me permets néammoins de vous faire remarquer que vous éts noyer dans le paradoxe

vous dites que c est un home gentille et vous décrivez les violences à votre égard et reirérés en plus.

un homme violent ne peut étre gentil on peut pardonner un ou deux fois mais pas éternellement la violence conjugale fait d un couple un couple malade voir pathogéne on dit bien conjugopathie

pardonner et trouver des éxcuses ne change rien à la violence au contraire l'installe dans une norme pathgène

comment demandez qu on vous aide à vous faire massacrer alors que vous devez demandez protection

aimer ne rime pas avec violence

un homme violent ne changera jamais à moins qil se donne les moyens de se faire aider et soigner

bon courage à vous et j éspère quand vous vous reveillerez ça ne sera pas trop tard

Par amajuris, le 07/08/2013 à 19:48

bsr,

tatou93, suivez les conseils de sheryne qui a l'air de savoir ce dont elle parle. pour le reste c'est votre décision, si vous voulez lui éviter d'être condamné afin qu'il puisse continuer à vous maltraiter c'est votre problème.

et ce site qui est un site juridique ne peux rien pour vous, c'est à vous de prendre vos responsabilités.

cdt

Par tatou93, le 07/08/2013 à 20:50

merci pour tous les conseils... a chaque foi je me dit c bon c la derniere foi ke je lui pardonne, mais je me rend compte kil ma eu plusieurs foi.. je c pa avec ces mot gentils ou autres , je me laisse beaucoup faire jai l'impression , kan je sui seul je prend ma decision final ke ya ke le divorce ki va regler une foi pour toute tous ces problemes .. il rentre il commence a me parler a me parler et hop je tombe dans son piege,, et au final je me donne tord san comprendre pour quoi !!! jai besoin de beaucoup d'aide !! jai deja pris un rdv avec une conseillère conjugal et un autre avec un psychologue et je verrai bien ce ke tous sa peut donner... merci de me donner le maximum de conseil

Par Marion3, le 08/08/2013 à 18:14

Bonjour tatou,

Ce n'est pas vous qui avez besoin d'un psy, mais lui ...

Comme vous a dit amatjuris, ce site est un site juridique et ne peut rien pour vous. Ecoutez les conseils de sheryne.

Cdt

Par sheryne77, le 08/08/2013 à 22:36

bonjour

il me semble qu un soutien psychologique est necessaire dans les cas de violence afin que la victime puisse ranger et faire le tri dans son quotidien et sa vie

la violence affaibli la personne et l a diminue

une fois que que vous vous ressourcez vous pouver faire face a tout cela.

bon courage et tenez le coup ne laisser jamais personne vous convaincre que vousn étes pas capable

une fois que vous oser faire le pas vous serez surprises de vos capacités et atout vous pouvez vous rapprocher des association

sos femmes battues et ANVI

Par tatou93, le 09/08/2013 à 21:08

merci beaucoup sheryne77, merci les amis ,pour les conseils ,, j'ai pris un rdv avec un psy ,, espérant que sa me fera du bien et m'aidera surtout a prendre des bonne décisions cette fois ci...